



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**ARRETE ABROGEANT L'ARRETE N°2022.195  
PORTANT FERMETURE AU PUBLIC DE L'HÔTEL CAMPANILE  
119, BOULEVARD ROBERT SCHUMAN  
93190 LIVRY-GARGAN**

**N° 2022.452**

Livry-Gargan, le 07 NOV. 2022

Le maire de LIVRY-GARGAN,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public,

**Vu** le code de la construction et de l'habitation en ses articles R 123-1 et suivants,

**Vu** le code de la construction et de l'habitation en son article R 123-27 conférant au maire le pouvoir de contrôle des dispositions destinées à assurer la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

**Vu** l'article R 123-49 du même code conférant au maire le devoir de notification des résultats des visites des commissions de sécurité,

**Considérant** que cet établissement est classé type O avec activités annexes de types L et N – 4<sup>ème</sup> catégorie au sens de l'article R 123-19 du code de la construction et de l'habitation, assujetti aux dispositions du règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié,

**Considérant** que lors de sa visite en date du 25 octobre 2022, la commission communale de sécurité et d'accessibilité a constaté que les anomalies relevées le 27 avril 2022 ont été levées,

**Considérant** en conséquence que la sécurité du public et du personnel de l'établissement susmentionné est assurée de façon satisfaisante,

## ARRETE

**Article 1** : L'arrêté n°2022.195 est abrogé, l'hôtel « Le Campanile » sis en ville 119, boulevard Robert Schuman est autorisé à rouvrir au public à compter de la notification du présent arrêté à l'exploitant.

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Monsieur le sous-préfet de la Seine-Saint-Denis.
- Monsieur le directeur du laboratoire central de la préfecture de police 39 Bis, rue Dantzig - 75015 PARIS.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43  
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

*Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire*

- Madame la commandante divisionnaire fonctionnelle du commissariat de Police – 95/97, avenue Aristide Briand – 93190 Livry-Gargan.
- Monsieur l'officier commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris bureau prévention / prévision – 16, avenue Boutroux – 75634 PARIS Cedex 13.
- Monsieur le procureur de la République - Près le tribunal de grande instance de Bobigny – 173, avenue Paul Vaillant Couturier – 93308 BOBIGNY Cedex.



*Jt.*  
Pierre-Yves Martin  
Maire de Livry-Gargan  
Conseiller Départemental

RECU POUR NOTIFICATION LE : *04/11/2022*  
ET PRIS POSSESSION D'UN EXEMPLAIRE

HOTEL-GRILL CAMPANILE  
ENTREPRISE INDEPENDANT  
119, Bd ROBERT SCHUMAN  
93190 LIVRY GARGAN  
☎ 0143 85 41 41 FAX 0143 84 83 32  
SARL AU CAPITAL DE 64792,00€  
RCS BOBIGNY 413044463 000  
TVA FR 19 413 944 417

*Rajnovic Bijana*

*B. Rajnovic  
p.o.*